DÉCEMBRE 2020
N°53

DIS FUSE

BULLETIN MUNICIPAL DE FELLETIN

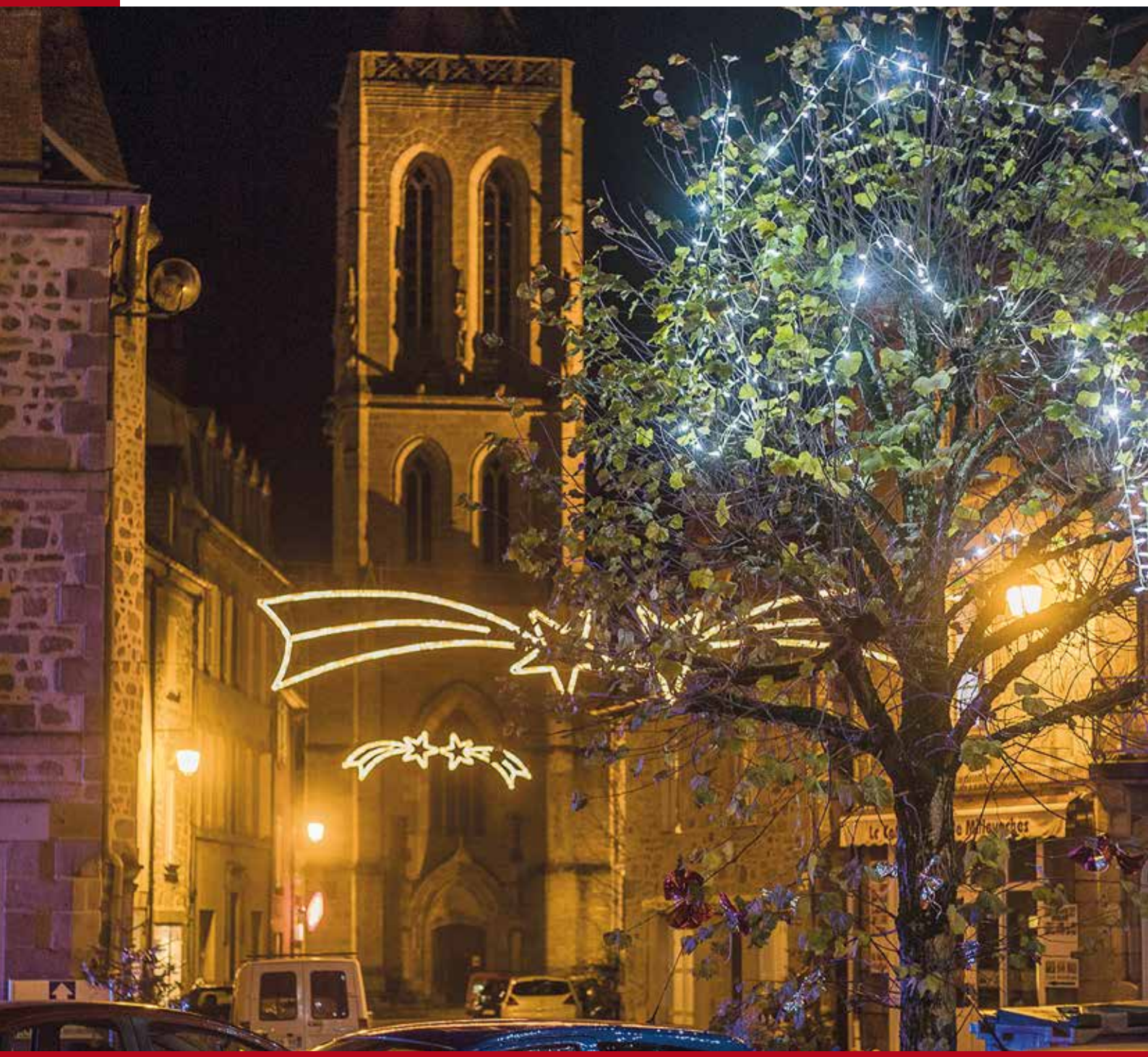

/ VIE MUNICIPALE /
VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE D'ÉLUS

/ DOSSIER /
L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

/ PARTICIPATION /
LES COMMISSIONS MUNICIPALES

www.felletin.fr

ville de Felletin

Felletin, Dis Fuse

ÉDITORIAL

Ce numéro de Dis Fuse est le premier de la nouvelle municipalité issue du vote de juin 2020, aussi, au nom de tous les élus, je tiens à remercier les électeurs pour leur participation plus qu'honorable à cette élection (67%) alors que l'abstention a battu des records dans d'autres communes. Ceci montre l'intérêt que portent les Felletinois à la gestion de leur cité et sans doute leur volonté d'y être associés.

Participation, égalité, solidarité sont bien les maîtres mots de notre engagement. Malheureusement en ce début de mandat nous n'avons pas été en mesure de mettre en pratique la totalité de ces préceptes en raison de la pandémie qui nous frappe. En effet notre prise de fonctions s'est faite dans des conditions particulières, du fait de la date tardive de l'élection et surtout des conditions d'exercice compliquées par la COVID 19 et les mesures sanitaires draconiennes qui ont contrarié notre volonté de rencontrer la population et de mettre en place les commissions.

Toutefois nous avons fait notre possible pour mettre en application un mode de fonctionnement le plus égalitaire et le plus participatif possible comme nous nous y étions engagés dans la campagne. Ainsi, l'équipe majoritaire a fait le choix de répartir de manière totalement égale les indemnités dues au bureau municipal : le maire, 3 adjoints et 1 conseiller délégué aux finances, cinq personnes investies au quotidien dans la gestion des affaires communales et se partageant les responsabilités à égalité, et percevant la même indemnité, soit 540,99 euros.

Chaque jeudi après-midi, le bureau municipal se réunit pour traiter les affaires courantes. Ce temps de travail et de concertation est ouvert à tous les conseillers disponibles et désireux de participer. Cette réunion donne lieu à un compte rendu diffusé ensuite à tous les conseillers, ce qui leur permet d'être informés et de suivre en temps réel les affaires communales. Nous répondons ainsi au souhait, exprimé collectivement pendant notre campagne, d'imprimer à cette nouvelle municipalité un mode de fonctionnement ouvert et participatif, offrant au groupe minoritaire l'accès aux informations quotidiennes et aux décisions du bureau ainsi qu'une page d'expression libre dans le Dis Fuse.

Le reconfinement de novembre est venu rajouter une couche d'angoisse, de mal-être et d'inquiétude pour les citoyens, les commerçants et artisans. Différentes actions ont été entreprises par la municipalité pour accompagner commerces et artisanat local et encourager les initiatives. La mise en place d'une mesure de soutien de type chèque cadeau a fait l'objet d'une étude et prendra effet début 2021.

Épargnée au printemps, Felletin a été lourdement touchée par cette seconde vague de la maladie, notamment à la maison de retraite où nous déplorons plusieurs décès. Impuissants face à cette pandémie, nous ne pouvons que compatir au chagrin des familles endeuillées, souhaiter un bon rétablissement à celles et ceux qui ont été affectés par le virus et conseiller à tous de bien respecter les gestes barrières.

Outre les contraintes sanitaires, nous avons, dès notre prise de fonctions été amenés à traiter en urgence un sujet délicat qui datait du printemps : le rejet d'eaux usées, dû à la vétusté du réseau d'assainissement et à l'ensablement des tuyaux situés dans le lit de la rivière. Une solution provisoire a été trouvée dans l'attente des gros travaux de réfection du réseau imposés par l'agence de l'eau et faisant l'objet d'une mise en demeure déjà ancienne de l'État. Ces travaux ont fait l'objet d'une présentation publique à la rentrée, suivie d'une seconde réunion à destination des futurs riverains de la nouvelle station d'épuration naturelle envisagée par le bureau d'études.

La nouvelle équipe s'est emparée des dossiers avec célérité. Un grand nombre de petites choses ont déjà pu être réalisées, vous en découvrirez le détail dans les pages suivantes. Beaucoup reste à faire, mais sachez que la volonté de tous les élus accompagne au quotidien ce lent travail d'amélioration de notre environnement et que tous restent ouverts à vos sollicitations et suggestions.

2020 prend fin, et nous ne garderons pas un bon souvenir de cette année durant laquelle la population de France, et de beaucoup d'autres pays, s'est vue assignée à résidence pour des motifs sanitaires. Aussi, je formule pour tous les Felletinois le vœu que 2021 soit l'année où le coronavirus sera vaincu et où nous retrouverons notre entière liberté de mouvement et notre joie de vivre.

Au nom du conseil municipal je souhaite à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année dans le respect des gestes barrières, une bonne et heureuse nouvelle année, surtout une bonne santé.

Renée NICOUX
Maire de Felletin
Vice-présidente du PNR Millevaches en Limousin

Dis Fuse : Bulletin d'informations municipales de la ville de Felletin.

Directeur de la publication et de la rédaction le maire, Renée NICOUX
- **Rédaction,** Floriana TCHAO-AGO, Olivier GAGNON et PNR Millevaches pour article PNR.
- **PAO :** Nicolas FAULLE.
- **Crédits photos :** Ville de Felletin, communauté de communes Creuse Grand Sud, associations et structures citées.
- **Impression :** Impression Nouvelle Aubusson.

Imprimé à 900 exemplaires sur papier PEFC.

Mairie de Felletin, 12 place Charles de Gaulle, 23500 Felletin - Tél 05 55 66 51 11 - Fax 05 55 66 46 62
contact@felletin.fr - www.felletin.fr

SOMMAIRE

- Actualités p. 3
- Vos nouveaux élus p. 4-5
- Des agents au service de la collectivité p. 6
- Les grandes orientations p. 7 à 10
- En bref p. 11
- Finances p. 12 à 14
- Dossier : l'assainissement collectif p. 15 à 17
- Zoom p. 18 à 19
- Nouvelles installations p. 20 à 21
- Initiatives p. 22
- Infos pratiques p. 23
- Territoire p. 24 à 26
- Expression municipale p. 27
- Retour en images p. 28

DES CHÈQUES CADEAUX EN SOUTIEN À L'ÉCONOMIE LOCALE

Vous voulez soutenir le commerce de centre-ville ? Vous voulez faire plaisir ou vous faire plaisir en achetant des produits ou en faisant des cadeaux ?

La Ville de Felletin vous en donne la possibilité en mettant en place, un dispositif de chèque cadeau, les « C'Kado ».

En s'engageant financièrement dans ce dispositif à hauteur de 10 000 €, la commune entend manifester concrètement son soutien aux commerçants locaux et être utile aux Felletinois.

Un chèque cadeau d'un montant de 10 € sera remis à chaque foyer.

Les modalités :

► Bénéficiaires : chaque foyer felletinois

► Le montant : 10 € / foyer

► Les commerces partenaires : plus de 30 commerces partenaires pour un large choix de produits (la liste vous sera remise lors de la distribution des chèques cadeaux).

Les chèques peuvent être utilisés dans les commerces felletinois participants. Ils ne sont pas remboursables s'ils ne sont pas utilisés et il ne peut y avoir de rendu de monnaie. Ils seront valables pendant un an.

La distribution des chèques se fera en main propre à la Mairie, tout au long du mois de janvier, sur les horaires habituels ainsi que les samedi matin de 8h30 à 12h00.

Afin d'alimenter le dispositif et augmenter le potentiel pour les commerçants de Felletin, les élus rencontreront prochainement les principaux employeurs de la commune pour les informer de la possibilité d'utiliser ce dispositif au bénéfice de leurs employés.

Jouer le jeu de l'économie locale,
c'est contribuer à maintenir une ville vivante !

VOS NOUVEAUX ÉLUS

Renée NICOUX
Maire
renee.nicoux23@felletin.fr

Olivier CAGNON
1er adjoint au maire
olivier.cagnon@felletin.fr

Marie-Hélène FOURNET
2ème adjoint au Maire
mh.fournet@felletin.fr

Alain ROULET
3ème adjoint au Maire
alain.roulet@felletin.fr

Dominique VANONI
Délégué aux finances
dominique.vanoni23@felletin.fr

Séverine DAVID
severine.david@felletin.fr

Philippe ESTERELLAS
philippe.esterellas@felletin.fr

Jacqueline LABARRE
jacqueline.labarre@felletin.fr

Philippe LEFAURE
philippe.lefaure@felletin.fr

Michelle SEIGNOL

Didier RIMBAUD
didier.rimbaud@felletin.fr

Nadège CAILLE PRADELLE
nadege.caille.pradelle@felletin.fr

Céline FERRON
celine.ferron@felletin.fr

Daniel HAREM
daniel.harem@felletin.fr

Gaëlle CARNET
gaelle.carnet@felletin.fr

Philippe COLLIN
philippe.collin@felletin.fr

Corinne TERRADE
corinne.terrade@felletin.fr

Arnaud Mondon
arnaud.mondon@felletin.fr

Béatrice TINDILLIER
beatrice.tindillier@felletin.fr

L'équipe municipale a mis en place un travail collaboratif. Ainsi, les conseillers municipaux viennent épauler les adjoints dans leur délégation sur des thématiques spécifiques. Vos élus siègent également dans d'autres instances du territoire.

Renée Nicoux : Conseillère communautaire, Présidente du SIAEP de la Haute Vallée de la Creuse ; Présidente du CCAS. Vice-présidente du PNR Millevaches / Membre du conseil d'administration de l'office de tourisme Aubusson-Felletin.

Olivier CAGNON : Adjoint au maire délégué à l'environnement et la transition écologique, la vie économique, l'accueil de nouvelles populations et l'attractivité. Délégué au PNR Millevaches.

Marie-Hélène FOURNET : Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires, aux affaires sociales. Conseillère communautaire, Vice-présidente du CCAS / déléguée au Pays Sud Creusois.

Alain ROULET : Adjoint au Maire délégué aux services techniques, travaux et voirie, matériel et bâtiments. Conseiller communautaire.

Dominique VANONI : Conseiller municipal délégué aux finances, au personnel administratif et au personnel d'entretien et des écoles.

Séverine DAVID : Vice-présidente du SIAEP de la Haute Vallée de la Creuse. Elue référente pour la communication.

Philippe ESTERELLAS : Conseiller municipal référent pour le marché hebdomadaire et co-référent pour la vie associative. Vice-Président de la Communauté de communes : sport, culture, vie associative et promotion touristique du territoire / Président de l'office de tourisme intercommunal.

Philippe LEFAURE : Conseiller municipal référent pour la vie associative.

Jacqueline LABARRE : Conseillère municipale référent pour le fleurissement, l'embellissement et le cadre de vie, l'habitat vacant. Travaille également sur l'action sociale. Conseillère communautaire.

Nadège CAILLE PRADELLE : Conseillère municipale référente pour les écoles.

Philippe COLLIN : Conseiller communautaire.

Les conseillers municipaux participent aux différents travaux en fonction de leurs disponibilités.

Les conseillers communautaires
Renée NICOUX
Alain ROULET
Marie-Hélène FOURNET
Jacqueline LABARRE
Philippe ESTERELLAS
Philippe COLLIN

Les délégués élus au CCAS
Renée NICOUX
Marie-Hélène FOURNET
Jacqueline LABARRE
Gaëlle CARNET
Dominique VANONI
Michelle SEIGNOL
Corinne TERRADE
Béatrice TINDILLIER

Les délégués Felletinois au SIAEP de la Haute Vallée de la Creuse
Renée NICOUX
Olivier CAGNON
Séverine DAVID
Philippe LEFAURE
Philippe ESTERELLAS
Dominique VANONI

Suppléants
Marie-Hélène FOURNET
Gaëlle CARNET

UN FONCTIONNEMENT OUVERT ET INCLUSIF POUR LA MUNICIPALITÉ

Les élus ont bénéficié d'un accompagnement pendant deux jours, qui leur a permis de formaliser le fonctionnement interne de la municipalité suivant les aspirations et les disponibilités de chacun. Les élus de l'opposition ont participé à ce temps de travail et reçoivent désormais les comptes-rendus des bureaux municipaux hebdomadaires, afin d'être informés des affaires courantes de la mairie. Il est entendu que tous les élus pourront participer aux commissions et aux groupes de travail qui vont se lancer. Aussi bien en interne qu'avec les habitants, ces nouvelles façons de fonctionner impliquent un changement de culture sur le temps long. C'est un apprentissage pour tout le monde : élus, agents, mais aussi habitants, associations, usagers… C'est pourquoi l'équipe municipale souhaite « s'outiller » en se formant et en expérimentant de nouvelles pratiques collaboratives.
Merci d'avance pour vos suggestions et vos retours bienveillants.

DES AGENTS AU SERVICE DE LA COLLECTIVITÉ

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Chrystel CADENEL
Directrice Générale des Services
Commune / SIAEP
dgs@felletin.fr

Sébastien NAUDY
Directeur Général Adjoint
Ressources Humaines
sebastien.naudy@felletin.fr

Véronique DAVID
Accueil / Urbanisme / Élections / CCAS
veronique.david@felletin.fr

Françoise LAGORSSE
Accueil / État-civil / Gestion des salles communales / Secrétariat du service technique
accueil@felletin.fr

Floriana TCHAO-AGO
Communication / Secrétariat du maire / Manifestations
communication@felletin.fr

Claude PAROT
Comptabilité Commune / Assainissement / SIAEP / CCAS
comptabilite@felletin.fr

Eliane CRUCHANT
Facturation cantine / Garderie / Facturation SIAEP / Assainissement
siaep@felletin.fr

ENTRETIEN / CANTINE / GARDERIE

Thierry MAHUT
Coordonnateur du service
entretiencantine@felletin.fr

Pascale DEJAMMET
Cantine / Entretien école élémentaire

Muriel MONIN
Entretien des bâtiments communaux / Cantine

Pauline TEILLAUD
Cantine / Garderie du matin / Entretien école élémentaire

ÉCOLE MATERNELLE

Yseult CUEGNET
ATSEM / cantine

Nadia PAULIN
ATSEM / Cantine

SERVICES TECHNIQUES

Lionel GUILLEMARD
Coordonnateur des services techniques

Claude DELARBRE
Jean-Pierre ETEVE
Jean-Louis GABRIEL
Maxime GOUJAT
Denis PRADELLE
Pierre PRADELLE
Christian SARTORI
Thierry THIBIER

■ ENTRETENIR LE LIEN ET RETROUVER DU SENS

IMPLIQUER LES HABITANTS

L'équipe municipale souhaite faire de la participation citoyenne un élément transversal de son action. C'est pourquoi des outils ont été mis en place.

► Les commissions municipales thématiques

Des groupes de travail seront également créés pour travailler plus spécifiquement sur des thèmes particuliers, déjà identifiés ou à définir en fonction des propositions qui seront faites.

Ainsi, au sein de la commission transition écologique, des thèmes ont déjà été identifiés : **habitat et énergie, alimentation et circuits courts, mobilité, eau, énergie, déchets.**

- Action sociale
- Transition écologique
- Enfance jeunesse
- Vie associative
- Fleurissement et cadre de vie
- Travaux

S'INSCRIRE AUX COMMISSIONS OU PROPOSER UN THÈME

Pour participer aux commissions ou pour proposer un thème de réflexion ou un groupe de travail : Inscrivez-vous sur contact@felletin.fr en précisant la/les commission(s) ou les thèmes proposés ou signalez-vous à l'accueil de la mairie.

► Des réunions publiques pour informer, échanger, discuter

Des réunions seront organisées pour présenter les projets et travaux de la municipalité et échanger avec les habitants. Ces réunions ont démarré avec la présentation du projet de rénovation de l'assainissement collectif.

Le dialogue s'établit aussi de façon thématique : une réunion s'est tenue en septembre avec les associations pour se rencontrer et évoquer des sujets qui pourront être travaillés au sein de la commission **Vie associative**. Une réunion de rencontre avec les commerçants est prévue cet hiver pour échanger sur divers sujets.

Réunion publique de présentation du projet de rénovation de l'assainissement collectif

► Diffusion en direct des conseils municipaux

Afin de permettre au plus grand nombre d'assister aux débats du conseil municipal, les séances sont désormais retransmises en direct sur la page Facebook de la commune, **Felletin, Dis Fuse.** C'est un bon moyen de s'informer des dossiers traités par les élus ; les comptes rendus et les délibérations de toutes les séances sont par ailleurs disponibles en ligne sur le site internet de la commune www.felletin.fr.

Nous cherchons des solutions techniques adaptées pour retransmettre les débats avec une meilleure qualité de son.

A noter : pendant la crise sanitaire, les conseils municipaux se tiennent dans la salle polyvalente.

■ SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE

Si la compétence économique est du domaine de la communauté de communes Creuse Grand Sud, l'équipe municipale souhaite néanmoins s'emparer du sujet pour soutenir l'économie locale.

Un courrier a ainsi été adressé à toutes les entreprises immatriculées sur la commune afin de prendre le pouls du tissu économique felletinois suite au premier confinement. Cette première prise de contact a été l'occasion d'assurer les commerçants et artisans du soutien de la municipalité dans leurs activités et leurs projets.

Merci à toutes les entreprises qui nous ont retourné leur questionnaire, cela nous aide à mieux connaître leurs préoccupations et leurs besoins.

Si l'affluence estivale a été profitable au commerce dans son ensemble, cela n'a pas permis de rattraper les pertes enregistrées lors du premier confinement et beaucoup ont abordé la rentrée avec appréhension. Nous avons conscience des difficultés extrêmes dans lesquelles ce deuxième confinement a plongé nombre d'entreprises, en particulier les indépendants dont le régime ne permet pas de bénéficier du chômage partiel comme c'est le cas pour d'autres secteurs.

Nous étudions toutes les façons possibles de soutenir l'économie locale ; l'opération « chèques C'Kado » qui débutera en janvier en est une, tout comme le soutien à l'association des commerçants felletinois dans l'organisation d'un marché avant les fêtes.

L'équipe municipale reste à votre écoute pour faire au mieux face à la situation.

Olivier CAGNON, adjoint chargé de la vie économique, Valarie Alamarguy, co-présidente de l'association des commerçants de Felletin, Marie-Pierre MACHADO, trésorière de l'association, Arnaud GREGOIRE, co-président et Alain ROULET, adjoint chargé des services techniques.

© Les Michelines

INFO EN +

LE SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CREUSE GRAND SUD EST ÉGALEMENT À VOTRE ÉCOUTE

Tél : 05 55 67 79 98

E-mail : melanie.lenuz@creuse-grand-sud.fr

■ ACTION SOCIALE :
RENFORCER LES SOLIDARITÉS

Le CCAS est chargé de mettre en œuvre la politique sociale de la commune. Il est composé d'élus du conseil municipal et de personnalités extérieures. Suite aux dernières élections municipales, ses membres ont été renouvelés.

L'objectif premier comme le souligne Marie-Hélène FOURNET, vice-présidente du CCAS, est de le redynamiser et d'en faire un lieu ressource pour toutes les personnes en difficulté : personnes âgées, personnes isolées, familles, sans oublier les jeunes.

COMPOSITION DU CCAS

Renée NICOUX, PRÉSIDENTE
Marie-Hélène FOURNET, VICE-PRÉSIDENTE
Jacqueline LABARRE / Gaëlle CARNET / Dominique VANONI / Michelle SEIGNOL / Corinne TERRADE / Béatrice TINDILLIER / Béatrice DUCHAMP / Laurent GARRIGUE / Hélène GIRAUD / Hélène COUNIOUX / Nelly FAISSAT SIRIEIX / Françoise NEUPONT / Gilberte GREDZIAK / Nathalie MAHU

L'équipe municipale souhaite orienter son projet autour de 3 axes :

► Accueil et écoute :

- Mise en place de permanences régulières par les élus du CCAS, **les mercredis tous les 15 jours, à compter du mercredi 27 janvier 2021, de 9h à 12h.**
- Écoute et orientation des victimes de violences vers des professionnels ou des associations d'aide aux victimes (violences conjugales, enfance en danger).

► Lutte contre les exclusions avec :

- Accompagnement dans les démarches administratives : orientation vers les partenaires et organismes pour tenter de trouver des solutions aux problématiques de logement, d'insertion, etc…
- Aide et secours d'urgence (bons alimentaires…).

► Actions envers les seniors :

- Rapprochement avec les associations locales de personnes âgées notamment pour proposer des actions communes.
- Réflexions sur un lieu de vie en centre-ville pour favoriser l'autonomie des personnes âgées.

UN COLIS POUR NOS AÎNÉS

Compte tenu du contexte sanitaire, le CCAS a fait le choix d'annuler, pour 2021, le traditionnel repas des aînés.
Néanmoins, les habitants de plus de 75 ans recevront un colis composé de produits fournis par nos commerces locaux.
Un courrier leur a été envoyé début décembre. La remise des colis se fera mercredi 20 janvier à partir de 8h30, à la mairie.

■ ENFANCE-JEUNESSE :
UNE FORTE ATTENTE DES HABITANTS

L'éducation et la jeunesse sont au cœur des priorités de l'équipe municipale. D'une part parce qu'elles suscitent beaucoup d'attentes de la part des familles et d'autre part parce que ce sont des éléments essentiels, facteurs d'attractivité notamment pour accueillir de nouvelles familles.

Forts de ces attentes et des besoins exprimés, 2 axes de travail ont été dégagés :

Éducation : instaurer un dialogue privilégié avec les écoles
Les élus sont attentifs au fonctionnement de nos 2 écoles. Ils souhaitent instaurer un dialogue privilégié avec les enseignants, les parents, les personnels, sans oublier les enfants, pour être à l'écoute des besoins.

Jeunesse : mieux connaître les besoins de nos ados
Si la commune est bien dotée en matière de services liés à la petite enfance, il y a des besoins qui s'expriment pour la tranche d'âge des adolescents. Ceux-ci demandent à être précisés, mais l'idée est de faire en sorte que ces jeunes se sentent bien dans leur ville.

Des pistes de réflexions sont amorcées avec des associations locales ; toutes les suggestions seront par ailleurs les bienvenues !

Pour être opérationnels dès la rentrée de septembre, une première réflexion a été engagée, dès l'été, entre élus, enseignants et personnel communal, dans l'attente de pouvoir mettre en place un groupe de travail **cantine**. Le contexte sanitaire n'a pour l'heure pas permis d'ouvrir plus largement cette consultation. L'objectif de la municipalité est bien d'associer plus largement les parents à ces réflexions et également les enfants,.afin d'établir un fonctionnement équilibré du service de restauration, tout en préservant autant que possible la convivialité de ce moment.

© Noé HOUSSARD

■ FAVORISER L'ACCUEIL DE NOUVEAUX HABITANTS

La situation démographique de la commune est très préoccupante. Comme dans beaucoup de communes creusoises, le solde naturel est fortement déficitaire : il y a chaque année environ 5 fois plus de décès que de naissances.

Le seul remède est donc de favoriser l'installation de nouveaux habitants. Nous devons profiter du regain d'attractivité des territoires ruraux, et en particulier de la Creuse, comme nous avons pu le constater cet été :
- En levant les freins à l'installation, notamment l'accès au logement locatif.
- En donnant les moyens et l'envie à nos jeunes de rester ou de revenir sur le territoire.
- En accueillant les nouveaux arrivants et en favorisant la rencontre et l'interconnaissance.

Avis aux habitants arrivés en 2020
Nous prévoyons d'organiser un temps d'accueil lorsque la situation sanitaire le permettra.
◗ N'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la mairie : 05 55 66 51 11 / contact@felletin.fr

■ LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE :
DES ENJEUX QUI INTERROGENT

© freepik.com

Comment prendre notre responsabilité face au changement climatique ? Comment nous préparer et nous adapter localement ? Que pouvons-nous faire concrètement à notre échelle?

Nous proposons de réfléchir et de mener des actions sur l'eau, l'alimentation, l'habitat, les mobilités, la production énergétique, les déchets, etc…

Nous sommes convaincus qu'une transition écologique est plus que jamais nécessaire et qu'elle doit se mener avec les habitants et nous invitons celles et ceux qui sont intéressés par le sujet à rejoindre la commission transition écologique en contactant la mairie : contact@felletin.fr / 05 55 66 51 11

RÉHABILITATION DE LA DIAMANTERIE

LE POINT

La diamanterie a fait l'objet ces dernières années de diverses études, tant sur le bâti que sur la valorisation du site. Celles-ci ont permis d'alimenter les réflexions et la formalisation d'un projet global de valorisation patrimoniale, facteur de développement local.
C'est ainsi qu'en 2015 le conseil municipal approuvait le projet de restauration du site et qu'une campagne de mécénat avec la Fondation du Patrimoine était lancée.
En 2019, une nouvelle étape était franchie avec l'ajout d'un projet de scénographie et la désignation du maître d'œuvre, l'architecte aubussonnaise Béatrice Baudoin.
Les appels d'offres pour les travaux et la scénovision ont été lancés cet été mais certains lots sont infructueux ; cette phase d'appel d'offres n'est donc pas complètement terminée.
Néanmoins début 2020, les difficultés se sont accumulées sur ce dossier : le bureau d'étude a découvert d'importants problèmes sur la structure du bâtiment, ce qui a conduit la mairie à le fermer immédiatement au public.
Le 27 novembre dernier, un nouveau plan de financement de ce projet était présenté au conseil municipal, tenant compte de ces différents aléas.
Celui-ci a été voté par tous les élus et transmis à tous les partenaires potentiels : Etat, Région, Europe. Le taux d'aides attendues s'élève à 80 %. Nous disposons aujourd'hui de l'engagement de la Région Nouvelle Aquitaine, et sommes dans l'attente des réponses de l'État et des services instructeurs de la Région pour les crédits européens.
Les 20 % restant à la charge de la commune seront en grande partie couverts par le mécénat populaire et abondés par la Fondation du Patrimoine.
Nous reviendrons plus en détail sur ce projet dans le prochain numéro.

FLEURISSEMENT

Le fleurissement communal aura cette année encore remporté un vif succès auprès des Felletinois comme des nombreux visiteurs cet été. La meilleure des récompenses pour le travail effectué tout au long de l'année avec passion par notre jardinier municipal.
C'est un atout incontestable pour valoriser le cadre de vie et le patrimoine de notre cité. Un atout sur lequel souhaite capitaliser l'équipe municipale en travaillant sur un fleurissement durable et une implication des habitants au fleurissement des quartiers, en s'appuyant sur les compétences de notre jardinier, qui a été confirmé dans son poste, à temps complet.

ÉCOLE MATERNELLE

UNE NOUVELLE DIRECTRICE

Axelle-Clémence LAFITTE est la nouvelle directrice de l'école maternelle ; elle a pris ses fonctions à la rentrée de la Toussaint. Nommée pour l'année scolaire sur l'établissement, elle connait bien la Creuse puisqu'elle fait partie depuis 4 ans du pôle d'enseignants remplaçants basé à Guéret. C'est une année qui va se placer sous le signe de la continuité des actions engagées en espérant que les projets artistiques et culturels, mis à mal par la crise sanitaire, puissent voir le jour en 2021. Les enseignantes ont notamment entrepris un travail autour des contes.

Un merveilleux conte de Noël juste avant les vacances.

UN BUDGET DE CONTINUITÉ

Ce budget prévisionnel 2020 a ceci de particulier qu'il a été voté… en juillet ; en temps normal il est voté en avril, mais la COVID est passée par là !
C'est donc un budget qui reprend dans les grandes lignes celui de l'année précédente, auquelles se sont rajoutées les dépenses exceptionnelles, mais nécessaires, liées à la crise sanitaire (+ 18 145 € en juin 2020).

FONCTIONNEMENT :
DES DÉPENSES AU PLUS JUSTE

Une étude attentive des comptes administratifs des années précédentes a néanmoins permis de chiffrer chaque chapitre de dépenses au plus juste, pour proposer un budget primitif 2020 qui permette de dégager quelques marges de manœuvres financières. Celles-ci ont permis dès l'été de réaliser quelques travaux urgents en attente : rebouchage des trous les plus dangereux sur les routes, remise en place de pavés descellés dans la Grande Rue, mise en conformité des dispositifs de sécurité dans les écoles…

Montant total des dépenses de fonctionnement : 1 991 507,93 €

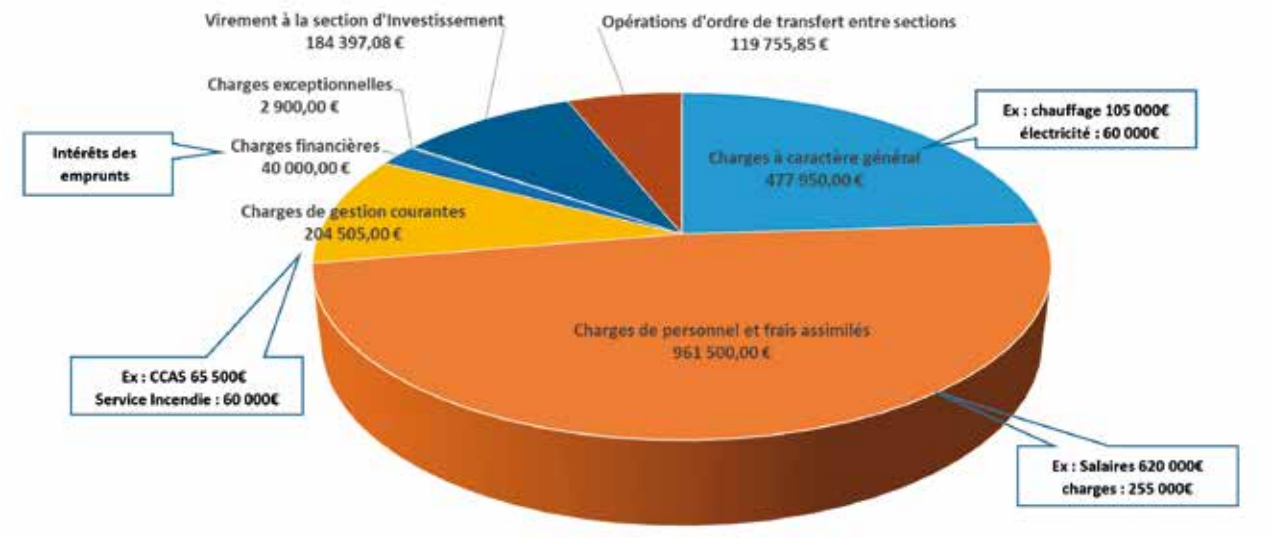

DES MARGES DE MANŒUVRES À DÉGAGER
POUR TENTER DE COMPENSER LES BAISSES DE DOTATIONS

Ce travail d'analyse a également permis de repérer les postes de dépenses sur lesquels, dans les prochaines années, des économies supplémentaires pourraient être recherchées (électricité dans les bâtiments par exemple). Ces marges financières qui pourraient être dégagées seront d'autant plus précieuses que les dotations de l'État baissent considérablement chaque année, du fait notamment de la baisse de notre démographie - 40 000 € en 2020 par rapport à 2019.

Total des recettes de fonctionnement : 1 991 507,93 €

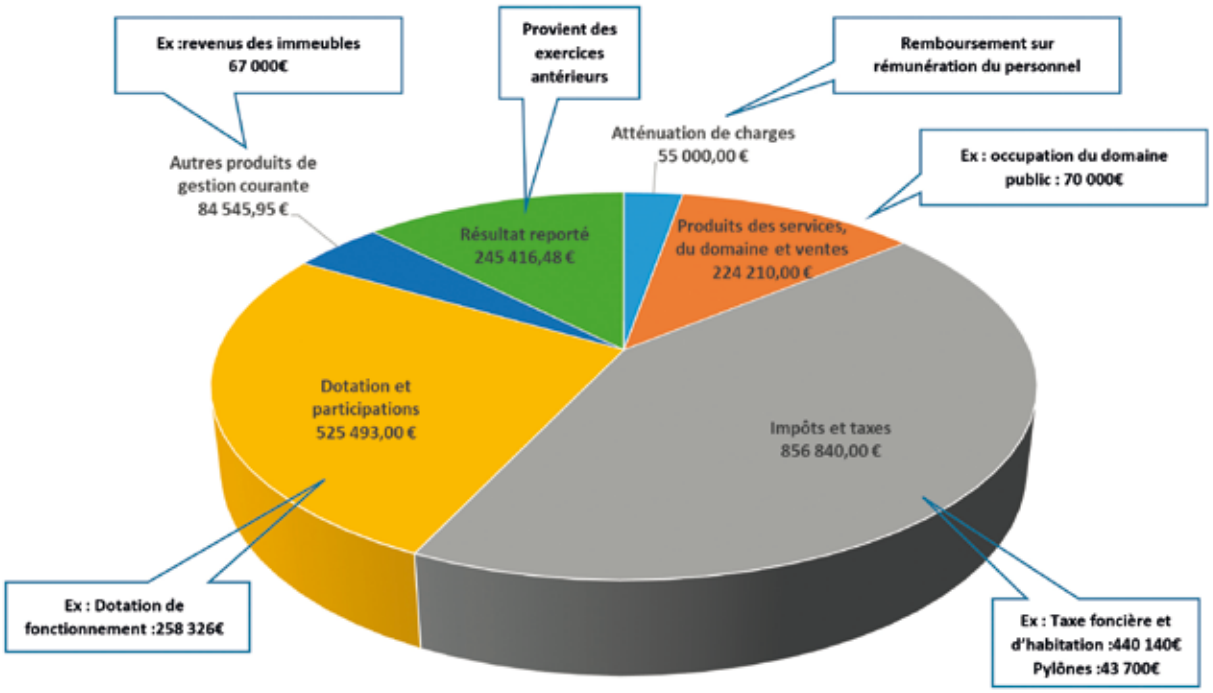

L'INVESTISSEMENT

Pas d'investissements nouveaux programmés au moment du vote du budget en juillet dernier : on y retrouvait la fin du programme de la ressourcerie et le projet de diamanterie tels qu'engagés en mars 2020.

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes pour un montant de 676 995,69 €

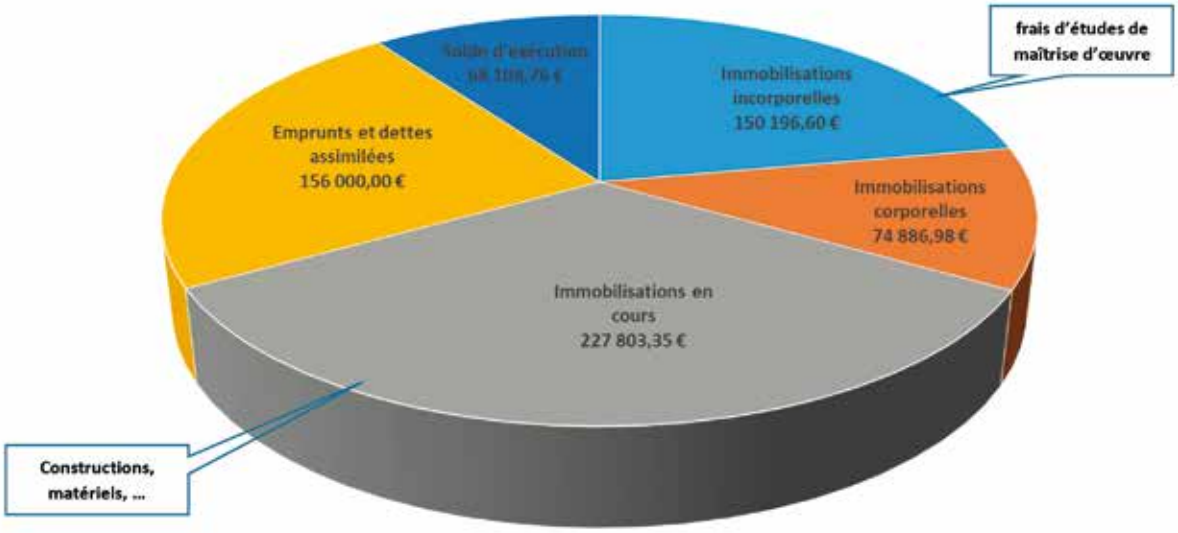

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

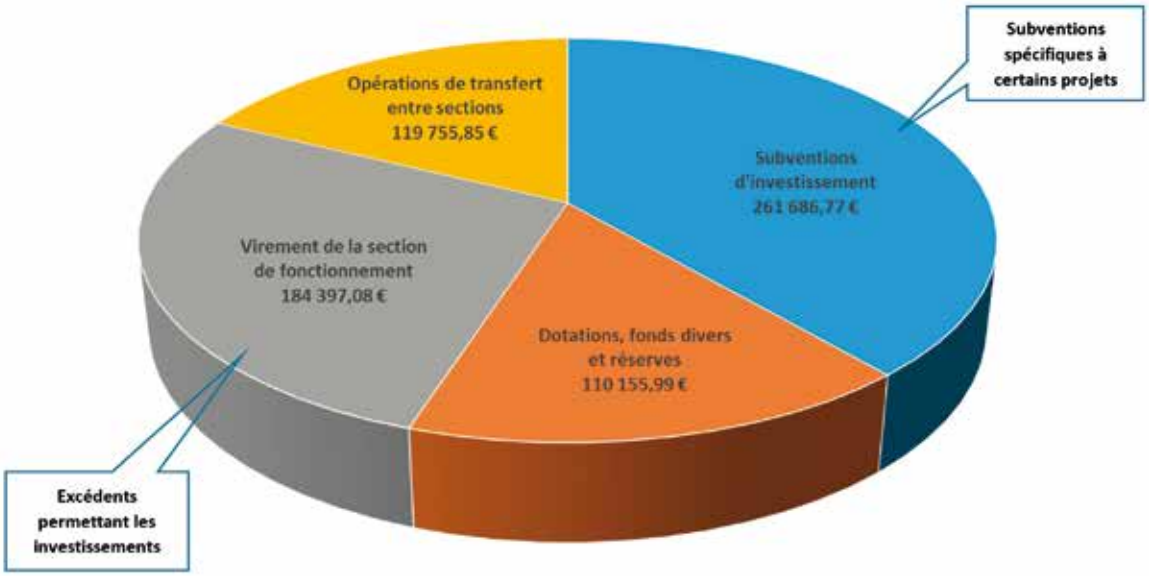

RECETTES D'INVESTISSEMENT

LE BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

L'année étant déjà bien entamée au moment du vote du budget, c'est donc un budget de continuité, qui a été présenté et voté en séance.
En septembre suite à la mise en demeure concernant les problèmes de notre station d'épuration, une modification a été apportée sur ce budget pour prendre en compte le montant des investissements des travaux. Cette modification est présentée dans le dossier assainissement.

Budget total du service : 673 217,28 €

Section d'exploitation

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes à 393 685,92 €

Dont, pour les recettes, 164 500 € provenant de la redevance du service.

Section d'investissement

Le budget s'équilibre en dépenses et recettes à 279 531,36 €

L'assainissement est un service public communal, il a de ce fait un budget annexe à celui de la commune, il doit être autonome. Son autonomie repose entièrement sur les redevances payées par les usagers. Quant aux investissements, ils sont assurés par les subventions de l'Agence de l'eau, du Département et de l'Etat et la part d'autofinancement du service se fait à partir des réserves et par l'emprunt.
Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point lors du prochain Dis Fuse.

MODERNISATION DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le dossier de l'assainissement collectif est le dossier prioritaire de ce début de mandature.
Pressée par une mise en demeure de l'État de mettre en conformité ses installations, l'équipe municipale à peine installée a saisi à bras le corps ce dossier pour répondre à ses obligations.
La station d'épuration de Felletin et son réseau d'assainissement public connaissent régulièrement des dysfonctionnements importants : canalisations bouchées ou cassées, rejets d'eaux usées dans la Creuse… Autant de problèmes qui ont un impact conséquent sur notre environnement proche. Un paradoxe alors que le rôle d'un tel système est justement de réduire l'impact environnemental des eaux usées.

Les travaux entrepris ces dernières années ne suffisent plus à assurer correctement et selon les normes en vigueur cette mission première. C'est ce qu'est venue rappeler aux nouveaux élus une mise en demeure de l'État. Celle-ci a contraint la commune de Felletin à engager un programme pluriannuel de travaux de mise en conformité de son réseau de collecte des eaux usées… avant le 30 septembre 2020, sous peine de sanctions financières pour la commune. L'urgence de la situation a accéléré le rendu du diagnostic engagé depuis 2016 et permis d'identifier et de chiffrer les travaux prioritaires. 2 axes ont été définis : le réseau et la station d'épuration.

1- L'urgence :

La rénovation du réseau d'assainissement

20 km de réseau vieillissant, essentiellement unitaire (absence de séparation entre la collecte des eaux usées et des eaux pluviales) seuls 5 km sont en séparatif.

Des installations et des équipements vieillissants

Objectif des travaux :

- ► Réfection des conduites et des ouvrages les plus anciens et les plus endommagés
- ► Mise en séparatif des réseaux de collecte pour éviter de surcharger la station avec des eaux « propres », par temps de pluie.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence les zones de fragilité en proposant une priorisation des interventions qui se dérouleront sur 4 ans.

Précisions : il ne s'agit pas de remettre à neuf la totalité du réseau mais bien les parties les plus problématiques aujourd'hui.

Montant estimé de l'investissement

Dépenses prévisionneles	Montant HT
Intervention surcharge réseau dans la Creuse	17 095,00 €
Rédaction avant projet / DCE	39 500,00 €
Programme de travaux	3 000 000,00 €
TOTAL	**3 056 595,00 €**

Plan de financement

Recettes	Montant HT	Taux
Agence de l'Eau (70% sur la totalite)	2 139 616,50 €	70,00%
Département (10% hors intervention réseau dans la Creuse)	303 950,00 €	9,94%
Autofinancement	613 028,50 €	20,06%
TOTAL	**3 056 595,00 €**	**100,00%**

2 - Création d'une nouvelle station d'épuration

Une solution pérenne pour un traitement performant des eaux usées

La station a été créée dans les années 1970 ; elle fut d'emblée problématique, car surdimensionnée (construite pour traiter un nombre beaucoup plus important d'habitants). Bien que réhabilitée en 1994 avec notamment la création d'une filière de traitement des boues, la station ne fonctionne pas de manière performante depuis plusieurs années ; elle a ainsi été déclarée non conforme en 2017. Malgré d'importants investissements réalisés en 2018 pour remplacer le matériel défectueux, une solution provisoire mais nécessaire a dû être mise en place afin de procéder à une gestion efficace des boues, en faisant appel à un prestataire pour les évacuer et les traiter sur la station d'épuration d'Aubusson, grâce à une convention avec la commune.

La solution préconisée par le bureau d'étude : la construction d'une nouvelle station d'épuration écologique et économique grâce à la technologie de filtres plantés de roseaux. Celle-ci a déjà fait ses preuves dans de nombreuses communes (Vallière, par exemple).

C'est la moins coûteuse en fonctionnement ; l'entretien est simple, le système est adaptable à la variation saisonnière de la population et présente une meilleure intégration paysagère dans l'environnement sans nuisances olfactives ou sonores pour le voisinage.

Des exemples de station à filtres à roseaux

Le lieu d'implantation

La topographie de Felletin est relativement complexe et suppose l'utilisation de postes de relevage pour envoyer une grande partie des eaux usées jusqu'à la station.
Quel que soit l'endroit choisi pour accueillir le nouvel équipement, cette contrainte perdure.

Le lieu

Commune de Saint-Quentin-la-Chabanne
hors zone inondable (on ne peut pas construire un nouvel équipement en zone inondable)

Montant des travaux envisagés

1 600 000 € H.T. subventionnés à 80 % par les partenaires Les travaux se dérouleront sur 3 ans.

3 - L'impact sur le prix de l'assainissement :

Le service de l'assainissement doit obligatoirement s'équilibrer avec les redevances perçues des usagers. C'est en effet un bien communal financé par et pour les usagers.
Compte tenu du montant des investissements et malgré un taux de subvention exceptionnel, une augmentation de la redevance assainissement est nécessaire pour équilibrer le budget du service. Cette augmentation doit permettre d'assurer le remboursement des emprunts à venir.

NOUVEAUX TARIFS 2021

Part fixe annuelle	Part variable
65.49 € TTC / an (60 € TTC en 2020)	1,98 € TTC / m³ (1,87 € TTC / m³ en 2020)

Les coûts de fonctionnement de nos équipements sont supportés par des usagers de moins en moins nombreux, du fait de la baisse démographique.
En conséquence, un des objectifs de ces prochaines années sera de travailler à l'attractivité de notre territoire pour accueillir de nouveaux habitants pour augmenter le nombre d'usagers et ainsi mieux répartir les charges.

L'enjeu de ce projet :
Faire de cette contrainte une opportunité !

- ► Une opportunité pour réduire l'impact environnemental de nos rejets dans la Creuse et avoir une bonne qualité d'eau notamment pour les riverains ou usagers en aval de nos installations.
- ► Une opportunité d'avoir une station d'épuration correspondant aux normes en vigueur, avec un taux de subvention maximal.
- ► Une opportunité de remettre à niveau une partie du notre réseau d'assainissement ici aussi avec un taux de subvention maximal ce qui n'est pas si courant pour les programmes de travaux sur les réseaux.

L'enjeu : rejeter une eau la plus propre possible dans notre environnement.

PLACE DE LA CONCERTATION DANS CE PROJET

Les investissements importants et les objectifs environnementaux font de ce projet un investissement d'avenir, qui engage la commune sur plusieurs années. C'est pourquoi la municipalité souhaite informer régulièrement les habitants de l'évolution du projet et les consulter chaque fois que cela sera possible.
Le projet global a ainsi été présenté en réunion publique le 24 septembre dernier pour répondre aux premières interrogations.
Le projet de station d'épuration a été présenté aux riverains directs du futur lieu d'implantation de la station.
D'autres réunions d'information seront organisées en fonction de la programmation des travaux ; les riverains, commerçants directement impactés, seront informés au préalable dès qu'un échéancier de travaux sera déterminé.
Les riverains directs de la station d'épuration seront associés en amont du projet pour travailler avec eux à la meilleure intégration paysagère possible.

CANTINE :
UNE ORGANISATION REPENSÉE

Le déroulement de ce temps de pause méridienne cristallisait un mécontentement général (parents, enfants, agents). Après réflexions et discussions avec les agents et les enseignantes, une première réorganisation a été proposée dès la rentrée.

Objectifs dans un premier temps :

► Sécuriser le trajet école élémentaire/cantine

► Dégager un temps de récréation suffisant avant de reprendre les cours à 13h30.

Ainsi, après une modification du trajet et une nouvelle organisation du service en salle, les enfants sont de retour à l'école vers 13h, ce qui leur laisse à la fois un temps suffisant pour déjeuner et le temps de se défouler avant de reprendre les cours !

VIE ÉCONOMIQUE :
MIEUX CONNAÎTRE LE TISSU ÉCONOMIQUE POUR MIEUX ACCOMPAGNER

► Inauguration des nouveaux locaux de la Ressourcerie (route de la Sagne).

► Réalisation d'une enquête auprès des entreprises et commerces de la commune pour faire un état des lieux des difficultés rencontrées.

► Information sur les dispositifs d'aides existants et orientation vers la communauté de communes qui dispose de la compétence économie.

► Référencement et communication des commerces ouverts et des services de vente à emporter mis en place par les commerçants.

► Priorité donnée au commerce local pour la commande publique : chaque fois que possible, la municipalité relocalise ses achats et privilégie le commerce local ; ainsi une commande de masques en tissu pour le personnel communal a été passée auprès de 3 commerçants felletinois ; les rideaux des écoles sont confectionnés localement.

ACCUEIL :
RECENSEMENT DE LOCAUX VACANTS

Le manque de logements à louer est identifié comme un frein à l'installation sur le territoire. Nous sommes régulièrement sollicités pour des demandes de logement ou pour l'installation d'activités professionnelles. La municipalité a commencé un travail de recensement des biens vacants (logements et locaux vacants susceptibles d'accueillir de nouvelles activités ou de nouveaux habitants). Cela a permis de faciliter l'installation d'une psychologue sur la commune par la mise en relation du porteur de projet et du propriétaire.
> Si vous avez des locaux inoccupés, n'hésitez pas à nous contacter.

VOIRIE :

PREMIERS TRAVAUX D'URGENCE

En attendant une programmation annuelle de travaux, une première campagne de rebouchage des trous les plus dangereux a été menée cet été, de même que le scellement de pavés devenus accidentogènes dans la Grande Rue.

BÂTIMENTS ET ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX

ENTRETIEN

- Nettoyage et optimisation de l'espace aux ateliers municipaux pour un meilleur rangement du matériel.
- Débroussaillage des abords du service technique.
- Commande de rideaux pour les 2 écoles - la maternelle n'en n'avait pas (ce qui posait problème lors des fortes chaleurs) et ceux de l'école élémentaire étaient très abîmés.
- Gymnase : réparations d'importantes fuites sur la toiture et nettoyage des gouttières
- Diverses réparations en interne : borne de vidange des camping-cars, divers matériels et véhicules communaux ; réfection de l'entourage du bac à sable de l'école maternelle ; réparation de la rambarde sur la rampe d'accès au gymnase ; réparation et sécurisation des jeux au jardin des Feuillantines.

L'idée : valoriser les compétences des agents en interne pour effectuer différents travaux notamment d'entretien courant des bâtiments communaux.

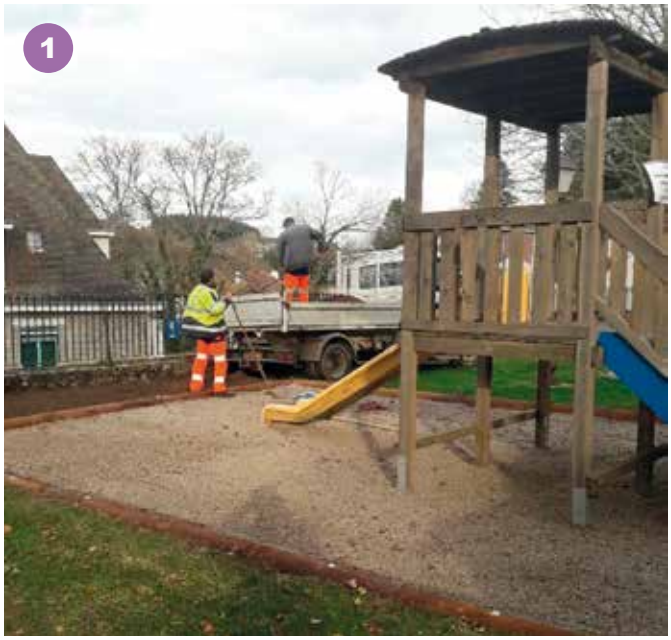

1 - Aire de jeux du jardin des Feuillantines
2 - Rampe d'accès au gymnase
3 - Talus sur le site du Font à L'Anel
4 - Des rideaux pour l'école maternelle

FELLETIN CONNECTÉE AUX RÉSEAUX SOCIAUX

La commune possède depuis l'été sa page Facebook **Felletin, Dis Fuse**.

LUNA ROOM :
DES DOUDOUS MADE IN FELLETIN

Liudmyla STEUNOU a créé son atelier à Felletin il y a près d'un an. Elle remet au goût du jour les poupées de chiffon sorties tout droit de son imaginaire. Ben, Léo, Rosa, Marie et leurs amis ont tous une histoire à raconter ; ce sont des personnages à part entière ! Fabriquées avec des tissus écologiques, ces poupées répondent aux normes européennes en vigueur notamment pour leur utilisation par des enfants en bas âge.
Jamais à court d'idée Liudmyla propose également une gamme d'objets en tissu : panières à jouets, trousses, etc…

Contact : 06 37 19 64 72
lunaroomfelletin@gmail.com
www.luna-room.fr - Facebook : lunaroom

© *Lunaroom*

Contact : 06 46 52 31 37
3 bis place du Marché
auxproduitsdadele@gmail.com

FROMAGERIE
« AUX PRODUITS D'ADÈLE »

Originaire de la Somme, Adèle SABLON a ouvert sa fromagerie à Felletin cet été, suivie d'une autre à Aubusson en octobre dernier, créant ainsi un emploi de vendeuse.
Elle propose des spécialités du Nord de la France et du Jura : essentiellement des fromages (Maroilles, Vieux-Lille etc…), provenant exclusivement de petits producteurs. On y trouve aussi des salaisons (saucisse de Morteau…), de l'épicerie fine (confitures et limonades du Jura) mais aussi des spécialités comme les terrines au Maroilles ou la carbonade flamande grâce à une collaboration avec une conserverie du Nord. À côté de toutes ces spécialités on retrouve bien sûr de nombreux fromages d'Auvergne.
La boutique est ouverte du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h.

CARAVIN :
REDÉCOUVREZ LE VIN NATUREL

Vous connaissiez CARAVIN avec sa caravane sur le marché les vendredis ; il y a désormais CARAVIN, la boutique, seule adresse en Creuse à proposer du vin naturel.
Quezako : c'est un vin réalisé selon des techniques artisanales, fabriqué à partir de raisins bio et sans additifs. La plupart des vins proposés sont d'ailleurs sans sulfites. Ils proviennent de vignobles d'Auvergne, du Beaujolais, Bergerac et même d'Espagne. Constitué en association, ce groupe de passionnés a souhaité avec ce projet faire découvrir plus largement le vin naturel, « un vin propre ». La boutique est ouverte les vendredis matins, un élargissement des horaires est d'ores et déjà envisagé, avec d'autres projets à la clé !

Contact : 06 62 24 12 59
Place du marché
caravinfelletin@gmail.com - Facebook.com/caravin.felletin.3

KOOZU :
CRÉATION TEXTILE ZÉRO DÉCHET

Corinne PAUMIER est installée à Felletin depuis juin dernier. Son crédo : remplacer les produits jetables par des produits lavables pour éviter le recours au plastique et au papier. Ses créations sont faites de tissus les plus écologiques possibles.
Un vaste choix de tissus pour une gamme de plus de 40 produits différents : lingettes, mouchoirs, sacs à congélation, filtres à café, bouillottes, étuis à sandwich ou sac à tartes… un large éventail complété par des créations sur mesure.

Contact : 06 19 03 62 47
koozu.creations@gmail.com
Facebook : koozu.creation

© Koozu

UNE PSYCHOLOGUE OUVRE SON CABINET

Corinne FRACCARELLI a ouvert son cabinet à Felletin en octobre dernier. Elle a exercé pendant 18 ans comme psychologue dans l'Éducation Nationale avant de s'installer en libéral, après avoir fait une formation complémentaire. Elle a donc une grande expérience des adolescents mais reçoit tous les publics, enfants et adultes.

Les consultations se font sur rendez-vous.

Contact : 06 13 83 28 40
2 rue Sœur Alphonse (ancien local MSA)
corinne.frascarelli@gmail.com

© Les Limousines

ATELIER GALERIE
« LES LIMOUSINES »

Ce collectif rassemble 3 artistes et créatrices : Gwladys RABARDY, directrice artistique et designer, Ophélie BIGNON, céramiste et illustratrice, Claire-Marie STEINMETZ, joaillère.

Outre leurs créations, elles cultivent des collaborations avec des artistes et artisans locaux partageant la même approche éthique des matériaux et le goût du travail des matériaux nobles et recyclés. C'est ainsi que l'on peut y retrouver des créations des artistes des ateliers de la Gare.

En poussant la porte de leur galerie vous découvrirez une diversité de productions originales : bijoux, céramiques, vitraux, papeterie, tissages, ébénisterie etc… et si vous avez la curiosité de regarder par la vitrine de leur atelier, vous les verrez même à l'œuvre.

Contact :
22-24 Grande R ue
bonjourleslimousines@gmail.com
Facebook : collectif les limousines
Instagram : collectif_leslimousines

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS

L'association, en sommeil depuis quelques années, a été réactivée en octobre dernier. La démarche est née de la volonté de plusieurs commerçants felletinois de recréer une dynamique collective pour promouvoir le commerce local, durement éprouvé pendant cette période de crise. L'objectif était de débuter par une première action forte pendant les fêtes ; cela a donné lieu au jeu des vitrines, et à l'organisation d'un marché le 19 décembre.
Par la suite, l'association souhaite organiser plus régulièrement des animations et actions commerciales. Le fait de se regrouper permet également de faciliter les relations avec la commune en parlant d'une même voix.

Le Bureau :
Valérie ALAMARGUY - co-présidente
Arnaud GREGOIRE - co-président
Marie-Pierre MACHADO - trésorière
Adèle SABLON - secrétaire

Facebook : Commercants ET Artisans Felletinois
Contact : bardessportifs@orange.fr

REDYNAMISER LA COMMUNE PENDANT LES FÊTES

UNE BELLE SYNERGIE

© Valérie Alamarguy

- Les services techniques communaux mobilisés pour installer les décors lumineux et les sapins en ville
- L'O.N.F. pour la fourniture des sapins
- Des associations felletinoises et leurs bénévoles mobilisés pour décorer la ville : le Comité felletinois de jumelage, Felletin Patrimoine environnement, Les Michelines, Ce-til'Art…
- Les commerçants et artisans pour décorer la ville, leur vitrine et animer la vie commerçante pendant les fêtes (jeu des vitrines !)

Bravo et merci à tous !

« ACCUEILLIR À FELLETIN »

« Accueillir à Felletin » est un collectif d'habitants qui se sont regroupés il y a quelques années pour répondre à plusieurs problématiques d'accueil de personnes étrangères, souvent des jeunes, isolés et sans connaissance du territoire.
Les premiers contacts se sont faits via le L.M.B. qui accueillait des jeunes nécessitant un accompagnement spécifique sur l'apprentissage de la langue française, en plus de la formation dispensée par l'établissement.
Cela a conduit le collectif à structurer une partie de ses actions d'accompagnement en créant l'association FLEBUS pour accompagner l'établissement dans la mise en place de cours de F.L.E. (français langue étrangère).
Ces bénévoles sont également présents aux côtés de ces jeunes pour leur proposer un accueil dans des familles (les week-end ou pendant les vacances quand l'internat est fermé) et leur proposer d'être leurs référents pour les aider dans leurs formalités ou relations avec l'établissement ou d'autres organismes. Le collectif agit en lien étroit avec différentes associations du territoire pour orienter et conseiller les personnes accueillies, notamment sur leurs droits afin de faciliter leur intégration.

Loto organisé par l'association FLEBUS en soutien au collectif © FLEBUS

Le collectif est toujours à la recherche de personnes ou familles :
- pour l'hébergement les week-ends ou pendant les vacances,
- pour être référent de nouveaux arrivants et les accompagner,
- pour faire du soutien scolaire auprès de ces jeunes.

Pour tout renseignement contacter le CCAS à la mairie qui fera le lien avec le collectif.
contact@felletin.fr / 05 55 66 51 11

LA FIBRE ARRIVE

DORSAL, organisme public chargé du développement du haut et très haut débit en Limousin, est en train de déployer la fibre sur le territoire. Pour Felletin, le déploiement s'étalera sur 3 ans à compter de 2021.

Nous reviendrons plus en détail sur le calendrier et la carte de déploiement dans un prochain numéro.

INSCRIPTION SUR
LES LISTES ÉLECTORALES

Les élections départementales et régionales auront lieu en 2021. Pour pouvoir voter il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune dans laquelle vous souhaitez voter. Les demandes d'inscription sont reçues toute l'année et au plus tard le 6e vendredi précédant le 1er tour de scrutin.

Si vous venez de vous installer à Felletin, pensez à vous inscrire.

Renseignement : Mairie de Felletin, service des élections contact@felletin.fr – 05 55 66 51 11

ÉLAGAGE DES HAIES SUR LE DOMAINE PUBLIC, UN DEVOIR D'ENTRETIEN

Les propriétaires doivent s'assurer que les haies ou arbres en bordure de voie publique ne retombent pas ou ne débordent sur le domaine public : trottoirs, routes, et également câbles électriques ou téléphoniques. En cas d'incident, la responsabilité du propriétaire sera engagée.

REPORT DES JOURNÉES DU FEUTRE

La biennale des Journées du Feutre, initialement prévue en 2021, est reportée à 2023, compte tenu des incertitudes liées à la crise sanitaire.

Néanmoins, l'association Felletin Patrimoine Environnement travaille à l'organisation d'une exposition feutre à l'église du château sur la période avril-juin.

DES HISTOIRES DE CHIENS
CROTTOIRS OU TROTTOIRS ?

S'il existait un label, nos trottoirs recevraient sans conteste celui des plus beaux crottoirs qui soient !

Incivilité, problème d'éducation (du maître), distraction, à moins que ce ne soit le désintérêt total pour son cadre de vie et pour ses concitoyens… les causes demeurent obscures.

Les conséquences, elles, sont bien visibles. Il existe pourtant des distributeurs de sacs à crottes gratuits, en différents points du centre-ville.

Faudra-t-il envisager le recours à la verbalisation pour faire cesser ces pratiques ?

RAPPEL POUR LES PROPRIÉTAIRES

Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse lors de leurs promenades quotidiennes sur l'espace public. Dans le cas contraire, ils peuvent être considérés comme chiens errants et il peut être fait appel à la fourrière.

QU'EST-CE QU'UN PARC NATUREL RÉGIONAL ?

> Les Parcs naturels régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. C'est une reconnaissance de la qualité intrinsèque du territoire et un atout pour le développement territorial en agissant sur l'attractivité et la fréquentation du territoire.

Le PNR Millevaches en Limousin

Les actions du parc

La Charte du Parc est le fil conducteur des actions du Parc. C'est ce document qui détermine les grands axes de travail. Elle s'articule en trois axes eux-mêmes déclinés en orientations.

CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

1 Région - Nouvelle-Aquitaine
3 Départements
(Creuse, Corrèze, Haute-Vienne)
9 EPCI
124 Communes
4 Villes-portes
38 950 Habitants
335 067 hectares

AXE 1 : MILLEVACHES, TERRITOIRE À HAUTE VALEUR PATRIMONIALE
Orientation 1 - Préserver un haut niveau de richesse des milieux et espèces
Orientation 2 - Accompagner la mutation des territoires
Orientation 3 - Améliorer la gestion partagée de l'eau
Orientation 4 - Connaître, sauvegarder et valoriser le patrimoine bâti et culturel

AXE 2 : MILLEVACHES, TERRITOIRE EN TRANSITION
Orientation 5 - Stimuler la production et la valorisation des ressources locales
Orientation 6 - Devenir un territoire à énergie positive

AXE 3 : MILLEVACHES, TERRITOIRE PARTICIPATIF ET OUVERT SUR L'EXTÉRIEUR
Orientation 7 - Transmettre les savoirs du territoire
Orientation 8 - Assurer la cohésion des habitants et des acteurs du territoire

Un nouveau bureau

Les élus délégués au syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin se sont réunis ce mardi 22 septembre 2020 en séance plénière. Suite aux élections communales et intercommunales, l'instance décisionnelle du Parc a été renouvelée à plus de 60%.
Philippe Connan, Président du Parc depuis mars 2016 avait indiqué qu'il ne souhaitait pas poursuivre son mandat local et par conséquent, il était nécessaire de procéder à l'élection d'un nouveau Président.
A l'issue de l'élection en deux tours, c'est Philippe Brugère, Maire de Meymac, qui a été élu Président avec 54 % des voix.

Dans cette nouvelle mission, il s'entoure de neuf vice-présidents :

- 1er VP : Nathalie Delcouderc-Juillard (Conseillère régionale)
- 2ème VP : Geneviève Barat (Conseillère régionale)
- 3ème VP : Jérôme Orvain (Conseiller régional)
- 4ème VP : Christophe Arfeuillère (Conseiller départemental)
- VP : Michel Lacouturière (Conseiller communautaire)
- VP : Renée Nicoux (Conseillère communautaire)
- VP : Catherine Hornebeck (Elue communale)
- VP : Bernard Pouyaud (Elu communal)
- VP : Gérard Salviat (Elu communal)

CONTACT

Parc naturel régional de Millevaches en Limousin
Maison du Parc - 7 route d'Aubusson - 19 290 MILLEVACHES
05 55 96 97 00 - accueil@pnr-millevaches.fr - www. pnr-millevaches.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CREUSE GRAND SUD

UN NOUVEAU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le 15 mars et 28 juin derniers vous avez désigné vos délégués communautaires lors des élections municipales. Ce nouveau conseil communautaire a élu son bureau le 15 juillet dernier.

Valérie BERTIN
Présidente
- Maire de Vallière -

Denis PRIOURET
1er VP Finances - Ressources humaines
- Maire de Saint-Quentin-la-Chabanne -

Céline COLLET-DUFAYS
2ème VP Développement économique et touristique – Déploiement du numérique
- 4ème adjointe d'Aubusson -

Jean-Luc LEGER
3ème VP Petite enfance Enfance-Jeunesse - Famille
- Conseiller municipal d'Aubusson -

Phillippe ESTERELLAS
4ème VP Sport - Culture - Vie-Associative - Promotion touristique du territoire
- Conseiller municipal de Felletin -

Laurent LHERITIER
5ème VP Environnement - Politique de l'Eau - GEMAPI - SPANC
- 1er adjoint de Moutier-Rozeille -

Didier TERNAT
6ème VP Environnement - Energies renouvelables - Mobilités - Gestion des déchets
- Maire de Croze -

Claude BIALOUX
7ème VP Bâtiments - Habitat - Voirie - PLUi
- Maire de Sainte-Feyre-la-Montagne -

Alex SAINTRAPT
8ème VP Santé - Médico-Social et Affaires sociales
- Maire de Saint-Sulpice-les-Champs -

Alain DETOLLE
9ème VP Accueil - Économie de proximité - Économie Sociale et Solidaire
- 1er adjoint de Faux-la-Montagne -

Le nombre des conseillers communautaires issus des 26 communes de Creuse Grand Sud varie en fonction du nombre d'habitants.

NOMBRE DE SIÈGE(S) PAR COMMUNE AU CONSEIL

Aubusson 13
Felletin 6
Vallière 2
Blessac 2
St Amand 1
Moutier Rozeille 1
St Marc à Frongier 1
Gentioux Pigerolles 1
Faux la Montagne 1
St Quentin la Chabanne 1
St Sulpice les Champs 1
Néoux 1
St Alpinien 1
St Frion 1
La Nouaille 1
St Maixant 1
St Yrieix la Montagne 1
Croze 1
St Pardoux le Neuf 1
St Avit de Tardes 1
La Villetelle 1
Gioux 1
Alleyrat 1
St Marc à Loubaud 1
Ste Feyre la Montagne 1
La Villedieu 1

SOIT UN TOTAL DE 45 ÉLUS

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

- Status
- Finances
- Ressources Humaines
- Petite Enfance - Enfance - Jeunesse
- Eau - SPANC(Service Public d'Assainissement Non Collectif)
- Déchets - Développement Durable - Mobilité
- Économie - Numérique
- Accueil - Économie Sociale et Solidaire - Économie de Proximité
- Culture
- Sports
- Voirie - Bâtiments,
- PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) - Habitat
- Santé
- Tourisme
- Gouvernance - Projet de Territoire et Communication

CARTE D'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

12 128 habitants
26 communes
613 km²
20,1 habitants par km² (variant de 5 à 193)

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Développement économique / tourisme
- Collecte et traitement des déchets
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Habitat
- Voirie communautaire
- Gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire (piscine Aquasud, boulodrome, centre de tir de Margnat)
- Enfance jeunesse / centres de loisirs
- Politique culturelle et équipement culturels intercommunaux (médiathèques)
- Chemins de randonnés

ÉTAT-CIVIL

du 01/01/2020 au 01/12/2020

NAISSANCES

Le 23/01, MAHUT Aaron
Le 12/02, TOURÉ Aminata
Le 13/02, PICHAVANT Titouan
Le 03/02, RIO Mia
Le 14/04, GERARD DUMAS Julia
Le 02/05, PRADELLE Swann
Le 24/03, AHMAT Rachid
Le 08/06, THIBOUST Soraya
Le 25/06, FOURTON Marieke
Le 01/08, COMBAUDON MIMPONTEL Olivia
Le 30/08, KUROVSKAYA KIEFER Mia
Le 12/11, BAISNEE Analéya

MARIAGES

Le 25/07/2020, Bruno JOUANNY et Karine LEMOINE
Le 10/10/2020, Cyrille BRUNET et Julie-Laura AUTONÈS

DÉCÈS

Le 01/01 Irène GORBINET, 94 ans
Le 06/01 Simone LELUC, vve CHIRAT, 100 ans
Le 08/01 Alain CAROF, 91 ans
Le 10/01 Frédéric BARRAS, 43 ans
Le 18/01 Solange URBAIN, 92 ans
Le 29/01 Raymonde BLOYET, vve PINCHON, 94 ans
Le 17/02 Bernard MONDON, 61 ans
Le 19/02 Jean-Pierre NÉHÉMIE, 75 ans
Le 24/02 Jean LAPIERRE, 97 ans
Le 06/03 Georges BARLAUD, 73 ans
Le 12/03 Joseph PEDERGNANA, 90 ans
Le 15/03 Eliane LECADET, vve GIRON, 82 ans
Le 21/03 Carmen TAPE, vve PAUPY, 92 ans
Le 22/03 Guy PAROT, 83 ans
Le 04/04 René FURET, 98 ans
Le 09/04 Odette GARROUX, 99 ans
Le 30/04 Chantal FOUQUET, épouse GAILLOT, 60 ans
Le 26/05 Claude LIRAUD, 73 ans
Le 27/05 Simone CLAMONT, vve JOUANNO, 94 ans
Le 29/05 Pierre BUREAU, 89 ans
Le 10/06 Louise MAUDINAT, vve COUTISSON, 83 ans
Le 14/06 Suzanne LAUVERGNAT, vve PONS, 92 ans
Le 22/06 Stéphan COTÉ, 45 ans
Le 25/06 André JARRY, 90 ans
Le 04/07 Claude GILLIER, 78 ans
Le 12/07 Yvette LABESSE, vve PEDERGNANA, 87 ans
Le 20/07 Janine GARAUD, vve GALVAING, 91 ans
Le 21/07 Paule FERREIRA-BARBOSA, 89 ans
Le 27/07 Maurice PHILIPPONNET, 87 ans
Le 28/07 François NÉOLLIER, 96 ans
Le 16/08 Georges MONDON, 93 ans
Le 01/09/2020, Marinette GOUNOT, vve GAURIN, 101 ans
Le 09/09 Simone SAURIAT, vve GARCIA, 91 ans
Le 11/09 Antonio CARNEIRO DA COSTA, 83 ans
Le 12/09 Odette TOUNICHON, vve RISBEC, 95 ans
Le 09/10 Maria BARBIER, vve DANGEON, 99 ans
Le 20/10 Jean CLERMONTEL, 86 ans
Le 19/11 Daniel SAGOT, 71 ans
Le 23/11 Odette BOULANGER, vve COIGNOUX, 95 ans
Le 25/11 Simonne PASSELERGUE, vve ETÈVE, 90 ans

La liste « **Felletin 2 mains ! »** remercie les Felletinoises et Felletinois qui lui ont fait confiance lors des élections municipales : quelques 70 voix d'écart à l'issue du vote.

Les 4 élu(e)s de l'opposition font de leur mieux pour tenir leurs engagements en étant actifs dans la vie municipale.

Nous avons pour cela, voulu être présents et attentifs dans toutes les commissions. Nous regrettons d'ailleurs que certaines assemblées ne se soient pas encore réunies ou que certaines décisions n'aient pas été soumises à consultation.

Nous avons un élu communautaire parmi les 6 représentants de Felletin. Les 3 autres élus de notre groupe ont choisi d'être également membres de commissions de la communauté de communes Creuse Grand Sud.

Nous travaillons au quotidien avec l'équipe municipale quand elle nous sollicite.

Nous faisons part de notre expertise, nous soumettons nos propositions sans omettre d'exprimer notre avis.

Concernant les projets en cours : nous sommes en accord avec le projet d'assainissement et de création d'une nouvelle station d'épuration. Ce projet qui arrive après 2 années d'études impulsées par l'ancienne équipe municipale, était une priorité de notre programme.

Bien sûr, il faudra être vigilant sur la maîtrise des coûts et sur les désagréments occasionnés par ces travaux et ces nouvelles installations.

Nous restons beaucoup plus perplexes concernant le musée de la Diamanterie.

Nous ne sommes pas contre le projet mais attachés au plan de financement voté en février dernier qui limitait la participation de la commune à une dépense totale de 44000 euros.

D'autres investissements prioritaires ont besoin d'être entrepris mais pas au détriment de la santé financière de la commune encore fragile malgré les efforts de redressement engagés et réalisés pendant le mandat précédent.

En cette période si singulière, il est important de développer l'entraide, d'apporter notre soutien à nos artisans et commerçants, au tissu associatif qui ont pris de plein fouet cette crise sanitaire.

Nous vous souhaitons des fêtes de fin d'année réconfortantes et chaleureuses. Nous vous transmettons tous nos vœux pour 2021, pleins d'espoir et d'énergie positive.

Bien à vous,

Philippe COLLIN, Corinne TERRADE, Arnaud MONDON, Béatrice TINDILLIER

Cérémonie d'accueil des étudiants du LMB.

Commémoration du 11 novembre.

Une belle mobilisation pour une belle déco du centre ville pour les fêtes.

INAUGURATION DE LA MAQUETTE NOTRE-DAME AU LMB – 07/12/2020